

Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Sommaire

1. Les fondements du lien social	1
1.1 Nous serions passés d'une solidarité mécanique à une solidarité organique.....	1
1.1.1. Cohésion sociale et intégration	1
1.1.2. L'analyse de Durkheim : une solidarité organique dans les sociétés contemporaines.....	1
1.2 Les nouveaux liens sociaux n'ont cependant pas fait disparaître la cohésion fondée sur des valeurs ou des croyances communes.	2
1.2.1 Le primat de l'individualisme	2
1.2.2 Des valeurs et croyances communes qui résistent et crée de la solidarité.....	2
2. Les mutations du lien social dans la société contemporaine	3
2.1 Les instances d'intégration sont désormais en recomposition	3
2.1.1 Famille et école : de nouveaux rôles sociaux.....	3
2.1.2 Etat et citoyenneté : de nouvelles attentes	3
2.2 Une remise en cause de l'intégration sociale par le travail est parfois observée.....	4
2.2.1 Un travail moins intégrateur	4
2.2.2 Un risque de disqualification sociale	4

1. Les fondements du lien social

1.1 Nous serions passés d'une solidarité mécanique à une solidarité organique

1.1.1. Cohésion sociale et intégration

Rappelons, de prime abord, quelques notions. Les jeunes générations reçoivent un enseignement qui leur permettra de vivre dans leur collectivité. Cette socialisation se définit couramment comme l'inculcation des normes et valeurs d'un groupe social. Une fois socialisé, il est nécessaire de recevoir quelques piqures de rappel ponctuel concernant les règles de vie commune à la collectivité : on parle alors de régulation sociale. L'action combinée de la socialisation et de la régulation donne le concept d'intégration sociale. Ici, l'intégration sociale renvoie plutôt à 3 dimensions essentielles, identifiées par E. Durkheim : l'existence d'une conscience commune et de pratiques partagées, l'interaction intense entre les membres du groupe, et l'adhésion à des buts communs. Les trois étapes (socialisation, régulation, intégration) permettent finalement le passage de l'individu (atomisé et «brut») à la personne (intégrée et mature).

Cette personne développe donc un habitus particulier, en fonction de l'influence de ses groupes de pairs et de sa propre réflexion. Une manière simple de qualifier l'habitus est de dire qu'il s'agit d'une grammaire de comportement en société.

Les personnes sont intégrées parce qu'elles participent à des nœuds de relations sociales diverses. Au premier plan, on peut citer la communauté ou la collectivité, c'est à dire l'ensemble vaste des membres d'un même espace géographique (par exemple, la communauté nationale). Les groupes sociaux font quant à eux référence à des ensembles humains plus restreints, mais où l'intensité des relations s'exprime plus fréquemment. Ces groupes se distinguent de diverses manières, selon l'importance de leur rôle:

➤Les groupes primaires sont des groupes où la socialisation s'effectue essentiellement (famille, etc.).

➤Les groupes secondaires (ou intermédiaires) sont moins prégnants, mais conservent un rôle important d'intégration (travail, Etat, etc.)

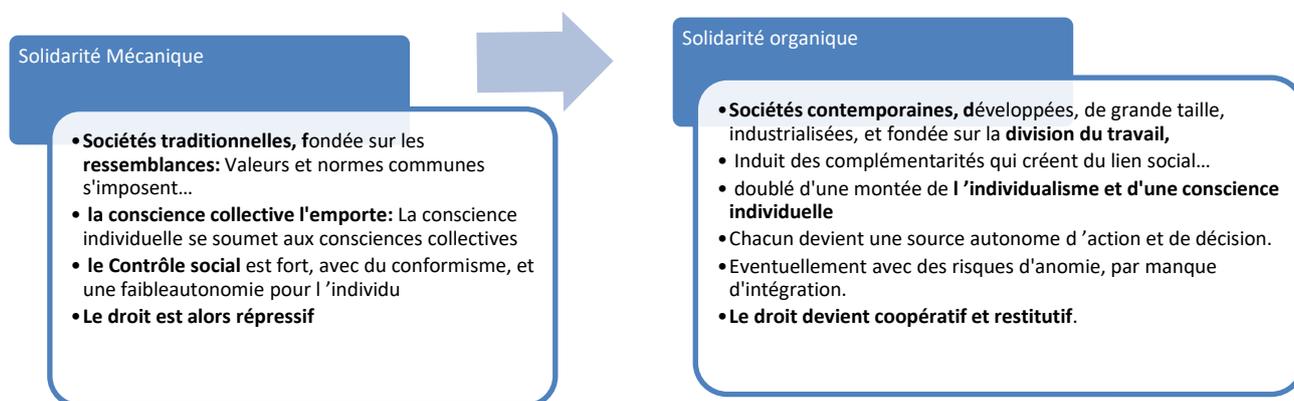
La cohésion sociale désigne finalement la cohérence d'une société cimentée par des liens de solidarité et le partage de normes et valeur commune.

1.1.2. L'analyse de Durkheim : une solidarité organique dans les sociétés contemporaines

Dans *De la division du travail social*, Durkheim explique alors le développement de la cohésion sociale par le passage d'une solidarité mécanique à une solidarité organique, dans les sociétés contemporaines. La distinction entre les deux types de société se fait notamment par l'étude d'un phénomène objectif : le droit. Dans les sociétés primitives, les normes coutumières et les règles s'imposent à tous les individus. Le droit est donc avant tout un droit répressif. De la sorte, la personnalité individuelle est subordonnée au groupe, qui gouverne la conscience collective de tout à chacun. Caractéristique des sociétés de faible importance numérique, cette organisation sociale très segmentée produit une solidarité mécanique où l'intégration se fait essentiellement par

la ressemblance entre les différents individus, qui poursuivent les mêmes buts collectifs. Ceci permet la reproduction et la sauvegarde des valeurs immuables de la collectivité. A l'inverse, dans les sociétés complexes modernes, la division du travail implique une spécialisation des activités économiques, et un indispensable échange de compétence. La forme du droit y est donc coopératif, fondé sur l'équité et la réparation des préjudices. La diversification des rôles et des statuts engendre par ailleurs la naissance d'une conscience individuelle. La division du travail «*créée entre les hommes tout un système de droits et de devoirs qui les lient les uns aux autres de manière durable*», ce qui permet de vivre dans une communauté de croyances et de sentiments. La nécessité de la coopération rend l'intégration des individus dans la collectivité aisée : la solidarité y est organique, chaque homme étant économiquement dépendant des autres.

L'intégration sociale et le développement des liens sociaux dépendent aussi du volume social de la société (la taille de la population ou encore la densité physique) et de sa densité morale, ce terme signifiant l'intensité des relations entre membres d'une collectivité.



Pour Durkheim, la nature des liens sociaux a donc bien changé : les échanges entre individus permettent l'affirmation d'une personnalité.

1.2 Les nouveaux liens sociaux n'ont cependant pas fait disparaître la cohésion fondée sur des valeurs ou des croyances communes.

1.2.1 Le primat de l'individualisme

Il semble bien qu'une société de plus en plus individualiste se développe. L'approche de Tocqueville semble donc partiellement se vérifier. Pour lui, l'individu se reconnaît à sa passion pour l'égalité mais aussi à son aspiration au bien-être individuel. Disposant d'assez de ressources pour se suffire à lui-même, il a tendance à s'isoler et à se replier sur la petite société qu'il forme avec ses semblables. L'individualisme qui en résulte est une tendance inhérente à toute société démocratique. Dès le XIX siècle, Tocqueville l'identifie et la définit en des termes qui gardent toute leur actualité : *«L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible, qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables, et à se situer à l'écart avec sa famille et ses amis; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même.»*

Dans les sociétés contemporaines, l'individualisme est avant positif : l'individu, plus libre, dispose d'une capacité de décision et d'autonomie qui permet la réalisation personnelle et l'épanouissement. L'individualisme concret permet ainsi de faire des choix, d'être soi-même et de développer une socialisation sur la base de liens électifs et non imposés.

Cependant, l'individualisme peut aussi se traduire par une perte de lien social, avec un affaiblissement des liens familiaux, associatifs, syndicaux, etc. On note alors une perte de la culture civique, et de ce qui fait le vivre ensemble. Une bonne illustration de cette situation nous est donnée les « gated communities », ces ensembles pavillonnaires américains sécurisés et totalement fermés que l'on commence à trouver en France désormais (dans le Sud...). A l'extrême, l'individualisme subit conduit à l'anomie, comme le mentionne E. Durkheim.

1.2.2 Des valeurs et croyances communes qui résistent et crée de la solidarité

Cette perspective est cependant à nuancer. Il y a bien maintien de certaines formes de solidarité mécanique dans la société contemporaine : les liens sociaux passent en effet toujours par l'appartenance à des groupes de statut, des religions, des attaches régionales, etc. Il ne faut surtout pas le négliger : une partie des solidarités est toujours fondée sur des valeurs et croyances communes, qui créent une forme de conscience commune. On peut par exemple penser à l'importance des liens fondés sur la maîtrise d'une langue régionale, source d'une identité ancienne.

En parallèle, la solidarité est aussi le résultat de l'émergence de groupe désormais plus autonome. Les liens qui unissent les individus sont plus divers, les réseaux de relations plus nombreux, et si les fils qui composent le lien social semble moins solides, ils n'en sont pas moins plus nombreux.

2. Les mutations du lien social dans la société contemporaine

2.1 Les instances d'intégration sont désormais en recomposition

2.1.1 Famille et école : de nouveaux rôles sociaux

La cohésion sociale est assurée de façon privilégiée par les instances d'intégration. La famille reste ainsi un lieu de socialisation important, de même qu'un lieu de solidarité forte. Les liens familiaux doivent donc être appréhendés sous ces deux angles.

➤La famille est une instance de socialisation, qui forme les habitus des individus. La famille a alors deux fonctions essentielles :

- une fonction d'éducation (apprentissage de la vie en collectivité),
- une fonction d'inculcation des valeurs et normes familiales, voire de régulation.

➤La famille est ensuite une instance d'intégration et de solidarité. L'appartenance à une famille garantit des liens sociaux forts, qui se manifestent fréquemment de 3 manières :

- une solidarité familiale informelle au jour le jour (menus services, soutien moral...)
- une solidarité sociale de mise à disposition d'un réseau de «connaissances» (assimilable à un capital social, disponible à tout instant)
- Une solidarité matérielle ou financière (aides pécuniaires ponctuelles ou régulières, entre descendants et ascendants).

Cependant, pour T. Parsons, l'industrialisation a eu pour conséquence de faire éclater la famille traditionnelle, d'abord en l'isolant de son réseau de parenté (idée à nuancer au regard de la proximité géographique des enfants et parents en France), puis en réduisant la taille du groupe familiale à un ménage conjugal avec un petit nombre d'enfant (soit le modèle de la famille nucléaire). Deux phénomènes sont alors particulièrement remarquables aujourd'hui.

➤Les structures familiales sont bouleversées. La famille n'est plus une entité stable, mais plutôt en recomposition permanente, ce qui fait que l'on peut parler de mosaïque familiale (déclin de la nuptialité, hausse des divorces, développement des unions libres et du célibat, etc.).

➤La place de l'individu est de plus en plus renforcée. Ceci se traduit par une évolution des mœurs et un bouleversement de la représentation de la femme au sein du couple ; par une volonté d'épanouissement personnel au sein de la famille (l'autre dans le couple devient une sorte de révélateur personnel selon F. de Singly) ; par une plus large permissivité, etc. Par ailleurs, le législateur a accompagné cette évolution à la faveur des personnes : le divorce par consentement mutuel est établi en 1975, les concubinages sont reconnus à la faveur du PACS, les enfants sont de plus en plus consultés lors des séparations de leurs parents... Dans une vision extrême, cette famille désintégrée conduit alors à une baisse d'intégration généralisée. Les ruptures familiales expliqueraient ainsi pour partie les phénomènes de déviance juvénile, la montée des indicateurs d'anomie (prise de substances illicites, consommation de psychotropes en hausse, taux de suicide etc.). Mais ces phénomènes, pour autant qu'ils existent, restent du domaine de la marge. Parler de la perte supposée des valeurs familiales et de l'affaiblissement du rôle des familles est donc à nuancer.

De plus, il est trop simple de penser que la famille, en tant qu'institution d'intégration, doit assurer la reproduction et la stabilité de la société. Puisqu'il y a eu autonomisation des individus, la famille n'est plus un carcan mais plutôt un lieu de propositions. Par ailleurs, la plupart des enquêtes montrent que les solidarités intergénérationnelles sont plébiscitées, en particulier par les jeunes.

Au cours du XIX^{ème} siècle puis du XX^{ème}, l'école est devenue un enjeu national, les hussards noirs de la république se faisant les chantres du catéchisme républicain. L'école a alors un projet politique : elle permettait d'affirmer les solidarités nationales. Désormais de nouvelles attentes apparaissent, à caractère plus individuel, ce qui transforme les représentations des valeurs de l'école. L'institution scolaire est alors chahutée (certains se permettant même de bavarder en cours de SES plutôt que de s'astreindre à une écoute respectueuse...).

Cette remise en cause s'explique principalement par l'incapacité de l'école à tenir la promesse de progrès social et d'égalité des chances. La méritocratie est une illusion qui ne trompe désormais personne. Les frustrations sont dès lors importantes. La faiblesse du capital culturel, l'orientation par l'échec, ou encore la déconnexion entre apprentissage scolaire et vécu social font que l'école ne peut plus être un lieu d'épanouissement personnel. On peut alors parler de crise de l'école ou des projets scolaires. Vision à relativiser fortement car l'investissement dans l'école dans un but d'ascension sociale reste fort.

2.1.2 Etat et citoyenneté : de nouvelles attentes

Pour les nations démocratiques, les valeurs et les pratiques de la citoyenneté sont à l'origine de la cohésion sociale. C'est parce qu'il y a des sentiments communs de citoyenneté qu'il y a une communauté nationale (relisons E. Renan : la nation est un plébiscite de tous les jours). La citoyenneté politique se définit alors par trois ensembles : des droits civils et politiques, des devoirs de citoyen, et une participation à la vie de la cité. Mais de plus en plus, une citoyenneté économique et sociale se fait jour. En effet, il n'est pas possible d'exercer son mandat de citoyen sans un minimum d'intégration économique. La solidarité nationale supplée alors aux difficultés économique et sociale grâce à l'institution de l'Etat providence.

Se développe ainsi la figure de l'Etat protecteur et solidaire, dans une vision holiste de la société. Cette volonté de lutter contre l'exclusion et les partitions sociales s'affirme par de nombreuses voies : la protection sociale et les minima sociaux (comme le

RSA), les réglementations face aux dérives du marché, l'intervention économique structurelle, etc. Parmi les «crises» de l'Etat providence (crise d'efficacité et de financement), on insiste assez rarement sur la crise de légitimité de l'Etat. Or il semble bien que les sociétés modernes soient marquées par l'individualisme généralisé, et admettent de moins en moins l'intervention publique : l'impôt serait naturellement injuste, les répartitions sociales inutiles et inefficaces, etc. (Cf. chap justice sociale) Les indicateurs prouvant la faiblesse de l'esprit de citoyenneté sont dès lors nombreux : moindre participation aux enjeux électoraux, déclin des appartenances politiques, etc.

2.2 Une remise en cause de l'intégration sociale par le travail est parfois observée

2.2.1 Un travail moins intégrateur

Il semble que le travail soit facteur de cohésion selon trois aspects particuliers :

➤Le travail est générateur de groupes sociaux spécifiques. C'est le travail qui crée de prime abord les rapports de classes, selon la position sociale. Chaque classe, pour peu qu'elle ait conscience de son existence (classe pour soi, selon Marx), va alors s'organiser en vue de défendre ses intérêts (grâce aux syndicats, etc.). Par la suite, les stratifications sociales au travail seront répertoriées (PCS), avec pour résultat d'unifier les situations de travail. Par ailleurs, certains groupes sociaux se définissent exclusivement par le rapport au travail (les cadres, ...). Ceci se manifeste alors par des consommations spécifiques selon les groupes sociaux.

➤Le travail est vecteur de certains réseaux de sociabilité : outre les simples relations amicales, le travail fournit un capital social. De plus, les relations de travail se traduisent par une large homogamie.

➤ Mais surtout, le travail permet une identité sociale : il assure une «place» sociale aux individus. Ainsi, le statut des personnes dépend prioritairement de leur travail et, pour Desrosières et Thèvenot, le travail permet une représentation cognitive des personnes. C'est une sorte de référent ultime et suffisant. De fait, c'est sans doute pour cela que les femmes ont considéré leur accès au travail comme une conquête sociale.

Cependant, la place du travail en tant qu'instance d'intégration et de solidarité sociale semble de plus en plus contestée. Plusieurs phénomènes l'indiquent :

- Le déclin du monde ouvrier, et donc de son réseau de solidarité,
- La faiblesse du mouvement syndical, qui se transforme sans doute en institution de service, parfois clientéliste,
- La moindre intégration des plus jeunes, qui privilégient d'autres aspects de leur vie que le travail (Cf. le jeune ouvrier dans la vieille usine de Bourdieu, in *la Misère du monde*),
- Les identités au travail, qui sont de plus en plus différenciées, ainsi que le précisent de nombreux sociologues.

Les explications de ces phénomènes sont nombreuses ; on peut citer la segmentation de plus en plus poussée des emplois, ce qui éloigne les personnes, ou encore le développement des emplois moins intégrateurs (à temps partiel, en télétravail, etc.). En rebondissant sur les débats concernant une éventuelle *fin du travail* (J. Rifkin, A. Gorz), D. Méda propose une présentation originale dans son ouvrage *Le Travail, une valeur en voie de disparition*. Pour l'auteur, le travail est devenu par accident le moyen essentiel de l'intégration et de la réalisation de soi. Mais historiquement, c'est un événement récent. Pour l'heure, le travail, parce qu'il n'est plus disponible dans les mêmes quantités qu'autrefois, ne serait plus le principal moyen de créer du lien social. Il s'agit donc d'une valeur en voie d'extinction selon elle.

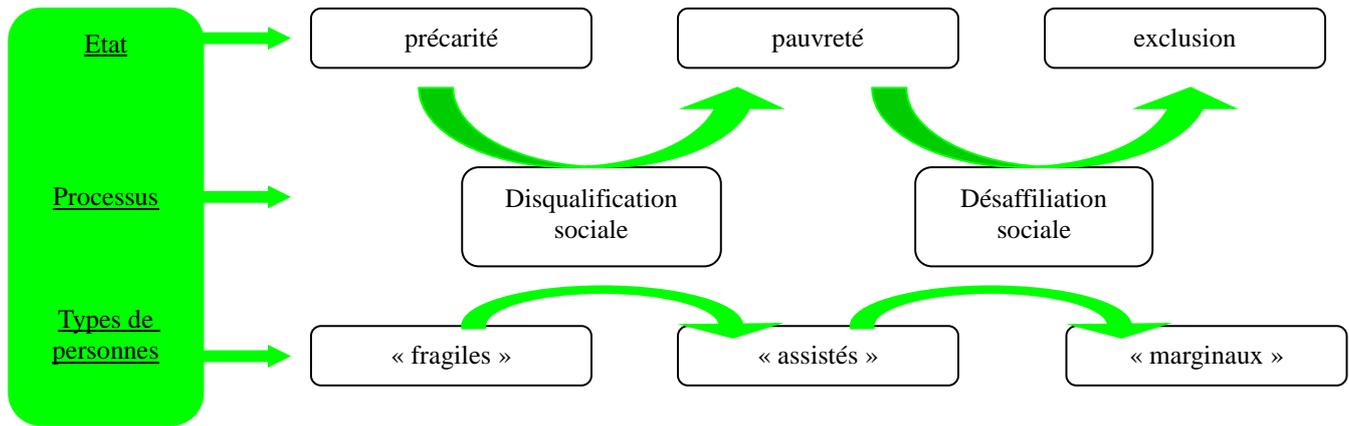
2.2.2 Un risque de disqualification sociale

Les auteurs de l'enquête sur *les Chômeurs de Marienthal* (dont P. Lazarfeld) avaient déjà montré que le chômage et la pauvreté distendent les liens sociaux. Le travail, ou plutôt son absence, est donc à l'origine d'un processus d'exclusion sociale quand le partage en est inégalitaire. Deux symptômes sont repérables :

- La perte de statut entraîne un déficit d'estime de soi, ce qui peut conduire à l'anomie voire la déviance.
- La perte de revenu entraîne une entrée dans la précarité, voire la pauvreté.

Rappelons que la précarité désigne la situation fragile qui conjugue instabilité du travail (petit boulot, mi-temps, Smic...), et précarité financière. Elle est associée à l'incertitude quant à l'avenir social des personnes. La pauvreté relative est plus facile à définir : il suffit de retenir un étalon, comme la moitié du salaire médian national. A ces logiques économiques, s'ajoute une relative stigmatisation sociale. R. Castel reprend à ce sujet le terme de population surnuméraire (les «inutiles au monde»), pour qualifier les exclus modernes. Le concept de disqualification sociale caractérise le processus de refoulement hors du marché de l'emploi de franges de plus en plus nombreuses de la population et les expériences vécues de la relation d'assistance qui accompagne les différentes phases. S. Paugam identifie trois phases du processus de disqualification sociale : la fragilité, la dépendance et la rupture. La notion de désaffiliation est proposée par le R. Castel pour désigner « le mode particulier de dissociation du lien social », la « rupture du lien sociétal » qu'ont en commun les exclus : il y a alors le passage de la zone d'intégration à la zone de désaffiliation. En schématisant, être dans la zone d'intégration signifie que l'on dispose des garanties d'un travail permanent et que l'on peut mobiliser des supports relationnels solides ; la zone de vulnérabilité est associée à la précarité du travail et la fragilité relationnelle, la zone de désaffiliation conjugue absence de travail et isolement social. Voir aussi le chapitre « Quelles politiques pour l'emploi ».

Les processus d'exclusion sociale peuvent sans doute se présenter ainsi (Attention, ce schéma mêle des termes employés par ailleurs par S. Paugam (*La disqualification sociale*, 1991), et par R. Castel (*Les Métamorphoses de la question sociale*, 1995), sans reprendre strictement les définitions proposées par ces auteurs) :



Notions à maîtriser sur ce chapitre :

Acquis du programme de première : *socialisation, capital social, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.*

Nouvelles notions : *Solidarité mécanique/organique, cohésion sociale*

Exemples de questions possibles pour la 1^{ère} partie de l'épreuve composée :

- Expliquez la différence entre solidarité mécanique et solidarité organique
- Quelles sont les facteurs essentiels de la cohésion sociale ?
- Montrez que la solidarité mécanique demeure dans une société où s'affirme le primat de l'individu.
- Montrez que selon Durkheim, dans une société où s'affirme le primat de l'individu, la solidarité ne faiblit pas.
- Présentez un facteur de fragilisation du rôle intégrateur du travail.

Exemples de questions possibles pour la 2^{ème} partie de l'épreuve composée :

- Analyser et expliquer un tableau statistique montrant la progression des comportements anormiques au travail.

Exemples de questions possibles pour la 3^{ème} partie de l'épreuve composée :

- Comment expliquer les évolutions récentes connues par les instances d'intégration ?
- Quels sont les répercussions engendrées par l'affaiblissement du travail comme instance de cohésion sociale ?
- Vous montrerez que la famille contribue à l'intégration sociale des individus.
- Vous montrerez que le rôle du travail comme instance d'intégration sociale s'est affaibli.
- Vous montrerez que les formes de solidarité ont évolué.

Exemples de sujets de dissertation possibles

- Dans quelles mesures l'affaiblissement des instances traditionnelles de socialisation remet en cause l'intégration sociale ?

- Comment les sociétés où s'affirme le primat de l'individu parviennent-elles à créer du lien social ?

- En France, aujourd'hui, le lien social repose-t-il seulement sur la solidarité organique ?

